

s'il ne serait pas possible de le faire reconstruire aux Narrows. Nous ferions ainsi d'une pierre deux coups: D'abord, le point serait plus court et les frais de construction seraient diminuer d'autant; en second lieu, le nouveau pont procurerait un abri pour les barques des pêcheurs dont le besoin se fait grandement sentir, car le havre est bien que trop petit à l'heure qu'il est. La question est urgente et je prie respectueusement le ministre de mettre ce projet à l'étude dès qu'il sera nécessaire d'effectuer de nouvelles réparations, au pont actuel.

L'hon. M. McCURDY: Je tiendrai compte de la proposition de mon honorable ami.

(L'item est adopté.)

Nouvelle-Ecosse. — Réseau télégraphique du Cap-Breton.—Reconstruction de la ligne télégraphique entre Harvard-Lake et Margaree, \$1,000.—Ile de Pictou.—Câble téléphonique, \$14,300.

M. CHISHOLM: Est-ce l'intention du ministre de faire exécuter les travaux en question cette année?

L'hon. M. McCURDY: Oui. Il s'agit en partie d'une diversion, afin que la ligne soit plus directe.

Bassins de radoub, écluses et barrages, etc., \$150,200.

M. SINCLAIR (Guysborough): Combien l'Etat possède-t-il de bassins de radoub?

L'hon. M. McCURDY: Les trois énumérés dans ce crédit et un autre à Kingston.

M. SINCLAIR (Guysborough): Le nouveau bassin de radoub que l'on fait construire à Esquimault est-il la propriété de l'Etat?

L'hon. M. McCURDY: Oui.

M. SINCLAIR (Guysborough): J'avais l'idée que le Gouvernement versait des subventions à des compagnies particulières pour la construction de ces bassins de radoub. Si ma mémoire est fidèle, le prédécesseur de mon honorable ami avait informé le Parlement qu'il avait formé le projet de faire construire un bassin de radoub à Vancouver par une compagnie particulière qui toucherait des subventions de l'Etat. Comment se fait-il que le bassin de radoub à Esquimault ne soit pas sur le même pied que ceux de Collingwood, de Vancouver et d'autres endroits?

L'hon. M. McCURDY: Des bassins de radoub ont été construits en Canada d'après deux systèmes. Nous avons en premier lieu la loi relative aux subventions pour la cons-

truction des bassins de radoub dont peuvent se prévaloir les gens qui ont l'intention de construire des cales; il est nécessaire, cela va sans dire, que l'emplacement soit approuvé par le Gouvernement.

Par application de cette loi, des bassins ont été établis à Collingwood à Port-Arthur, à Montréal, à Prince-Rupert, et il est convenu d'en établir à Vancouver et à Saint-Jean. En outre, le Gouvernement a construit les trois que j'ai mentionnés et il construit à Esquimault ce bassin de radoub, qui en même temps servira pour la marine de guerre.

M. SINCLAIR (Guysborough): La politique du Gouvernement a-t-elle changé sous ce rapport? A-t-il dessein maintenant de construire et de maintenir, lui-même des bassins sans insister pour que, comme autrefois, une compagnie les administre et paye les intérêts sur ses avances de fonds. D'autres parties du Canada pourront-elles obtenir du ministre qu'il se construise des bassins de la même forme qu'il s'en construit à Esquimault dans le moment, et aux mêmes conditions?

L'hon. M. McCURDY: Pour ce qui est des demandes à être faites par ailleurs, je préférerais n'avoir à décider la chose que dans le moment où la demande arrivera. J'avoue ne pas bien savoir ce qui a été fait à l'égard des bassins de radoub qui étaient en voie de construction. Je n'en sais que ce que les notes du ministère peuvent m'apprendre, mais j'oserais dire qu'en général il n'y a eu aucun changement de politique.

(L'article est adopté.)

Lignes télégraphiques et téléphoniques, \$930,400.

M. LEGER: J'aurais quelques renseignements à demander au ministre sur le prolongement de la ligne du comté de Kent, qui va de Point-Sapin à Kouchibouguac.

L'hon. M. McCURDY: Je ne vois rien au budget à cet égard.

M. LEGER: Le budget supplémentaire fera-t-il mention d'une somme à voter pour cela?

M. McCURDY: La chose est très probable.

M. McMASTER: Quelle a été l'année dernière la recette de ces différentes lignes.

L'hon. M. McCURDY: Je n'ai pas ce renseignement sous la main, mais il est donné dans le rapport annuel du ministère des travaux publics déposé sur le bureau au com-